



PROJET Cordées de la réussite au collège de PANISSIERES

Année 2023-24

Suite à un questionnaire et à une présentation en classe et au vu de ses souhaits exprimés en termes d'orientation,

Votre enfant a été repéré pour éventuellement faire partie du groupe « **cordée de la réussite** » si vous en êtes d'accord.

1) En deux mots de quoi s'agit-il ?

Ce dispositif a pour objectif de faire connaître des filières, des écoles (lycées et enseignements supérieurs) mais aussi des rencontres culturelles et professionnelles pour que votre enfant commence, dès maintenant, à se projeter vers des parcours d'orientation. Il s'agit d'un accompagnement progressif pour l'accompagner dans ses choix d'orientation que ce soit vers des études longues ou vers la voie professionnelle.

Durée de ce dispositif : 3 ans

Cette découverte commence en 4^{ème} puis l'élève poursuivra en 3^{ème}. Ce dispositif de découverte des filières se terminera au lycée ou avec d'autres partenaires.

2) Concrètement que propose-t-on aux élèves ?

Des visites d'écoles de l'enseignement supérieur, lycée général et professionnel, des rencontres avec des étudiants (voire tutorat), des visites d'entreprises, des projets liés avec les 2 campus universitaires partenaires de cette action. 2 parcours sont possibles :

Cordée 1 : « Parcours Conception, innovation, l'habitat d'aujourd'hui et demain »

Cordée 2 : « Parcours d'excellence vers les métiers du textile »

3) Temps consacré à ce projet cette année 2022-23

6 actions en moyenne sont prévues (dont une visite du lycée Diderot en extérieur à LYON, une autre à l'Ecole d'architecture de St Etienne) donc tout au plus 2 à 3 jours pris sur le temps scolaire. Ces actions sont orientées sur les métiers liés à l'architecture, et/ou les métiers liés au textile.

4) Qui participent aux sorties et quand ?

Seuls les élèves inscrits au dispositif « cordées » pourront participer. Selon la cordée choisie, les élèves peuvent participer à toutes les sorties ou seulement à celles qui les concernent plus directement.

5) Combien d'élèves participent à ce dispositif ?

24 élèves au plus peuvent participer à ce dispositif (dont quelques places réservées aux élèves de 3^e particulièrement concernés)

Détacher le bulletin d'inscription :

À rendre à **Madame Leonarduzzi, professeure référente du dispositif.**

Mon enfant :, en classe de

(Rayer ci-dessous la mention inutile)

Participera au dispositif « cordées de la réussite » à partir de cette année scolaire 2022-2023 pour une durée de 3 ans.

Ne participera pas au dispositif « cordées de la réussite » à partir de cette année scolaire 2022-2023 pour une durée de 3 ans.

Signature du responsable légal :